

principalement dans un temps ou des affaires plus serieuses ne m'occupent  
J'ay escrit a la Haye touchant l'affaire de Bernard, mais je n'en ay pas  
encore receu toute la responce que j'en attends. Je vous diray donc ce que  
j'en scay en attendant que je sache tout le detail. A mon retour de France  
dans le rapport que je fis aux assemblees tant des Estats Generaux que des  
Estats Hollande, je dis entre autres qu'on m'avoit fait esperer qu'on  
permettroit de demeurer a Paris, pour veu qu'on en usast de mesmes a l'  
gard de Bernard secretaire de Mons<sup>r</sup>. de Pomponne, et cela fut  
assez raisonnable vuort, mais comme quelque temps apres on sceut  
celles qu'on narrist point trouve' bon a la Cour, que vous Suiressier  
Roy et l'armee, et qu'ainsy on vous empescha de pouvoit communiquer  
Monsie<sup>r</sup> les Estats ce que, vous pourrez penetrer des desseins de la  
Majte nos Messieurs, qui n'ont pas este tousjours des plus complets  
du monde, trouvoient bon de defendre aud<sup>t</sup>. Bernard de donner  
cognoissance a son chaisire de ce qui se passe a la Haye ou effectivement  
on manoit toutes les affaires publiques. Bernard me vint donc  
sur ce sujet, et comme je n'avois pu empescher cette resolution, qui se fit  
avec un peu de precipitation, je luy dis franchement que cestoit  
affaire faite a la quelle il ny avoit plus rien a faire que d'obeir,  
representant quil devoit ce respect a un Estat dont il estoit  
Mais comme Bernard est assez insolent et brutal il s'esmoigna  
bien aise d'avoir ce sujet de plainte pour en prendre occasion  
retirer, comme je croy qu'a pres en avoir escrit Mons<sup>r</sup>. de Pomponne  
et en avoir receu la permission, il a quitte le pays, sans que je  
que jamais il y est este obligé par aucun ordre de l'Estat pour  
qui est de la detention de sa tante, je n'en ay aucune cognoissance  
mais j'en attens l'information que j'en ay demande' aussy tost que  
J'auray receu je vous en feray part, et vous en diray en memoire  
temps ce que je croiray a propos qu'on y fasse pour vostre service  
pour acheminer les affaires a plus de celerite et frayer le chemin  
bonne Paix, que je prie le bon Dieu de donner a nostre pauvre  
comme l'unique remede a ses maux. Je vous prie de faire mes  
a tous ceux de mes amys qui de sirent la mesme chose. et de me

B. a. 18.

Copie d'une Lettre écrite par Mons<sup>r</sup>. Lubieres  
Mons<sup>r</sup>. de Zuylichem a la Haye. a Orange le 22. Mars  
Mons<sup>r</sup>. comme Mons<sup>r</sup>. Prouille Intendant de la Provence  
depuis le 16. de ce mois avec les ordres du Roy pour mettre en  
en Mons<sup>r</sup>. le Comte d'Anvergne et le faire Jouir de cette  
par represaille et suivant les Lett<sup>s</sup>. patentes du Roy dont  
une copie a S. A. J'ay eu depuis ce temps la trop d'occupation

le Parlement et pour le Bureau des Domaines et finances de S. M.  
pour l'intérêt particulier de Mons.<sup>r</sup> le Lieutenant qu'encore pour cely  
les autres corps de l'Etat et des Personnes publiques, pour pouvoir  
faire une relation de tout ce qui s'est passé dans cette facheuse con-  
trainte, vous l'apprendrez par le premier Courrier par les verbaux que  
dresseray et que j'enverray a. S. M. par les quels vous verrez que j'ay  
avec tout le zèle et toute la rigueur possible l'autorité Souveraine  
de S. M. et sous ses ordres par des protestations tres hardies que j'ay faites  
raison et avec respect, non obstant toutes les menaces qui nous ont esté  
faites et non obstant tous les discours qui nous ont esté faits pour exagérer  
de la grande puissance et la magnificence du Roy;

Je verrez aussi comme quoy nous avons refusé genereusement d'exer-  
cer nos charges sous l'autorité de Mons.<sup>r</sup> le Comte d'Armenonville et comment  
par ce refus on nous a destitué de par le Roy, en sorte que nous sommes  
présent icy comme des Personnes privées sans oser ny porter la Robe  
ny servir en nous avions accoutumé ny faire aucune fonction de nos charges  
nous y verrer aussi tout ce que j'ay dit et répondu, vous y apprendrez  
comment chacun s'est conduit, ny ayant aucun officier de S. M.  
qui n'ayt suivi nostre Exemple,

Comment les Consuls par des raisons de prudence et pour éviter  
la ruine totale de la Ville ont cédé avec une douleur tres mere qui les  
a fait gemir Extraordinairement et les <sup>mes</sup> eux et tout le peuple dans la  
meisme consternation, a une puissance majeure et a la force du Roy,  
la quelle il n'estoit pas en leur pouvoir de résister,

Je verrez aussi Mons.<sup>r</sup> le Lieutenant de me suis employé et Mons.<sup>r</sup> de Beauvoisin avec  
l'application possible pour faire en sorte qu'on luy fit le com-  
mandement le plus favorable qu'il se pourroit, afin qu'il eut quelques  
jours de temps a informer S. M. suivant l'ordre qu'Elle luy a donné  
datte du 16<sup>e</sup> de fevrier dernier, ce ne fut donc qu'hier qu'on luy  
fit les deux Commandemens de fortifier de la place avec toute la  
munition et la laisser libre Mons.<sup>r</sup> le Comte d'Armenonville, je me trou-  
vay aupres dudict S.<sup>r</sup> Lieutenant pour l'aider dans les réponses  
qu'il devoit faire, il s'est tenu avec respect a demander que Mons.<sup>r</sup>  
l'Intendant luy accordast un delai pour en donner compte a S. M.  
pour en sçavoir la volonté, Ledict S.<sup>r</sup> Intendant ne peut pas accor-  
der ce delai par ce que l'ordre du Roy est precis pour fortifier incon-  
tamment, mais nous avons veu ledict S.<sup>r</sup> Intendant assez enclin, sur  
l'instance que nous luy avons faites, a favoriser le desir dudict  
Lieutenant, soit en retardant un peu d'envoyer les verbaux a

la

La Bar, soit a en attendre les ordres, soit par les temps quil luy faut  
Ordit en suite pour ramasser les troupes, en cas quil recoive ordre de les  
faire marcher, ql ne nousa pourtant rien promis de positif, car il peut  
s'il veut tout presentement faire approcher des gens de guerre sur des  
ordres quil a pour les Gouverneurs Des Provinces voisines qui sont bien  
expres, et ainsi je ne puis rien assurer de son dessein seulement comme  
il me dit hier, ditte Mons<sup>re</sup> le Lieutenant quil ecrive tousjors et quil  
Envoye un Courrier en Diligence, j'ay lieu de croire, sans en estre certain  
que l'affaire pourra encore traîner quelques jours, pendant les quels  
S. A. pourroit avoir la bonté de moderer la rigueur de son ordre que  
Lige Mons<sup>re</sup> le Lieutenant de perir avant que ceder la place et expose  
par une resistance, qui ne peut estre que vaine, la place et la marine  
un grand danger, et l'Estat en proye, je prens la liberté d'en ecrire a  
fond a S. A. je vous conjure de tout mon Coeur Mons<sup>re</sup> de nous aider  
vostre appuy et de vostre credit aupres de S. A. comme aussy de nous  
poursuivre les ordres de S. A. pour la conduite des officiers de Justice et  
de quoy j'ay l'honneur de escrire aussy a S. A. je vous offre tous mes  
et suis de tout mon Coeur; Mons<sup>re</sup> vostre tres-humble et tres-  
sant serviteur. J. B. C.

B. a. 31. Copie de la Lett<sup>re</sup> de Mons<sup>re</sup> Berckhoffter Orange du 25. Mars  
A la fin, Mons<sup>re</sup> la tempeste est venue jusques a nous et on  
femme de sortir de la place avec toute la Garnison, mais j'ay  
jeon me donne un delay pour en advertir le Maistre, que j'ay  
obtenu obliquement, mais point directement, c'est a dire, jusques  
ce que l'executeur en ait donné connoissance au Roy et quil en  
de Responce, cest pour quoy vous estes instamment prie, Mons<sup>re</sup>  
de diligenter les despesches, de nos Lett<sup>res</sup> et de faire tout vostre  
possible de nous obtenir une prompte responce. Si cet Etat Envoye un  
Courrier, comme ql est resolu, a S. A. je vous prie de travailler a  
avance quil pût avoir un Pasport pour le moins de Lamb<sup>re</sup> dans  
pour passer par l'Ang<sup>re</sup> je suis Mons<sup>re</sup> tout vostre je vous  
de ne laisser pas a m'escrire tousjors sous la Courtoise de Mons<sup>re</sup>  
nis: un seul mot donne quelque fois beaucoup de reflexion a  
passer

B. a. 37. Copie d'une Lett<sup>re</sup> de Mons<sup>re</sup> de Prevon premier Consul  
a Orange du 28. febv. 1673.  
Mons<sup>re</sup> en qualite de premier Consul d'Orange je suis obligé d'advertir  
son Altesse Serenissime des affaires importantes regardans son Service  
vous adresse ma Lett<sup>re</sup> cy incluse, afin quil vous plaise y donner  
asseuree, ce qui attendant de votre bonté et affection au Service de  
Altesse je suis M<sup>re</sup> &c.